



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E107138

VALABLE JUSQU'AU 16/03/2024

ÉDITÉ LE 23/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/03/2002

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 16/06/2021
19 600

Raison sociale : SAS ROBINET

46 RUE DES CLEFS MOREAUX
36250 ST MAUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX CEDEX 2002B00042

Siret : 441 124 914 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6105714

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 79229645

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 79229645

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 02 54 22 00 89

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@robinetefils.fr

Fax :

Responsabilité légale :

ROBINET NICOLAS PRÉSIDENT / CHAMPAGNE TIPHAINE CONJOINT
COLLABORATEUR

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	17/03/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	09/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/03/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.